Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8270754
Centre d'intérêt: 630

Québec (Province) Office de la langue française.

La langue des manuels utilisés dans l'enseignement universitaire / [Office de la langue française]. -- [Québec] : L'Office, 1982.
96 p. : graph. ; 28 cm.Dépouillement partiel: Questionnaire concernant la langue des manuels utilisés dans l'enseignement universitaire.

Cote Dewey: 378.172'09714/031 Cote LC: LB/3048/.C38

Descripteur(s): *Français (Langue) *Anglais (Langue) *Manuel scolaire *Langue d'enseignement *Langue de travail *Attitude de l'enseignant *Questionnaire *Universitaire (Niveau)

Depuis quelques années, nombreux sont les professeurs et les étudiants qui requièrent l'intervention du Gouvernement pour améliorer le statut du français comme langue des manuels d'enseignement. La présente étude poursuit un double but: décrire la situation actuelle de la langue des manuels en usage à l'université et déterminer les actions à entreprendre pour corriger la dite situation.

L'enquête, qui a eu lieu à l'automne 1980, visait l'ensemble des professeurs réguliers et des chargés de cours des universités francophones du Québec. Sur une population cible de 5833 personnes, 2123 ont collaboré à l'enquête pour un taux de réponse de 36,3%. Le questionnaire (reproduit en annexe) utilisé est divisé en trois sections: 1. principales caractéristiques des répondants; 2. situation actuelle de la langue des manuels (raisons de recourir à des volumes de langue anglaise; pourcentage des volumes de langue française en bibliothèque); 3. attitudes et perceptions face à la francisation des manuels universitaires. Les données ont été traitées à l'aide du programme SPSS.

Le traité de langue française s'utilise de manière exclusive dans seulement 45,1% des cas; en fait, au premier cycle où le manuel de base constitue le principal support d'enseignement, 34,8% des traités sont uniquement en langue anglaise. La proportion des manuels rédigés en français varie selon les secteurs d'enseignement, des sciences humaines (62,8%) aux sciences pures et appliquées (34,8%) et aux sciences de la santé (21%). La plupart des répondants (80%) croient réaliste de penser en arriver à des mesures concrètes et efficaces permettant d'améliorer la situation du manuel francophone; de plus, 67% se disent intéressés à soumettre des projets allant dans ce sens.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270754

Gouvernement du Québec
Office de la langue française

La langue des manuels utilisés dans l'enseignement universitaire

Juin 1982

E D U Q 8270754

La langue des manuels utilisés dans l'enseignement universitaire

AVANT-PROPOS

Selon l'article 114f de la Charte de la langue française:

> "L'Office peut exiger de tout établissement d'enseignement collégial ou universitaire un rapport sur la langue des manuels utilisés et faire état de ses observations dans son rapport annuel."

Au début de 1979, tout professeur ou chargé de cours d'université francophone recevait donc un questionnaire destiné à recueillir les données nécessaires à l'élaboration du rapport annuel susmentionné. L'objectif principal de l'enquête consistait à vérifier le degré de disponibilité et d'utilisation de manuels de base en français dans l'enseignement universitaire.

Pour assurer le succès de ce projet, d'autres organismes et intervenants intéressés à promouvoir un français de qualité dans le matériel pédagogique ont collaboré. Mentionnons d'abord le ministère de l'Éducation, principal interlocuteur de l'Office de la langue française et responsable du dossier universitaire dans son ensemble; ensuite, les professeurs mandatés pour sélectionner les manuels et désireux de repérer plus de ressources en langue française. Nous avons aussi retenu les témoignages importants d'étudiants qui réclament des manuels de base en français.

Le deuxième objectif de cette enquête visait à identifier quelques moyens d'intervention. En plus d'orienter l'action amorcée par le ministère de l'Éducation en faveur du manuel universitaire, cet objectif intéresse aussi au premier-chef le comité directeur du programme d'aide à la rédaction et à l'édition de traités scientifiques de la langue française, du Fonds F.C.A.C..

Le Comité des ouvrages scientifiques du Fonds F.C.A.C.[1] devrait donc tirer grand profit des renseignements obtenus à partir des attentes du milieu et des priorités d'intervention définies par ce milieu.

Le chef du Service des relations
avec le monde de l'enseignement
et les ordres professionnels,

Bernard Salvail

1. Le Fonds F.C.A.C. signifie Fonds formation des chercheurs et action concertée pour l'aide et le soutien à la recherche.

COLLABORATION

Cette recherche a appelé la collaboration de plusieurs unités de travail à l'Office de la langue française et sollicité de nombreux appuis des établissements universitaires.

Le Service des relations avec le monde de l'enseignement et les ordres professionnels de la Direction des programmes de francisation a été l'initiateur de cette enquête selon son mandat au sein de l'Office de la langue française. Un tel mandat impartissait à ce Service la responsabilité des relations avec les institutions d'enseignement, de l'élaboration du questionnaire et de son prétest et enfin de la cueillette des données.

Les représentants de chacune des institutions où l'enquête a été effectuée furent responsables de la distribution des questionnaires aux répondants et du retour, à l'Office de la langue française, des questionnaires complétés. Le soutien de ces collaborateurs, il faut le souligner, s'avéra essentiel à la bonne marche de cette recherche.

Le Service de l'évaluation de la Direction de la recherche et de l'évaluation a contribué à la planification du traitement des données, traitement pris en charge ensuite par le Service de l'informatique de la Direction de l'administration. Le Service de l'évaluation de la Direction de la recherche et de l'évaluation a analysé par la suite les données et rédigé ce rapport final.

INTRODUCTION

Dès 1970, l'État québécois a voté des lois pour provoquer des changements dans la société québécoise et ainsi réserver un meilleur sort à la langue officielle. Nous avons connu la loi sur la langue officielle et nous connaissons maintenant la Charte de la langue française. Comme la loi sur la langue officielle, la Charte tend à augmenter et à répandre l'utilisation d'un français de qualité dans plusieurs secteurs de la vie quotidienne comme, par exemple, celui des manuels d'enseignement dans les études post-secondaires.

Cette enquête tient compte aussi des pressions exercées par des organismes sur le gouvernement pour l'inciter à une action corrective dans les publications, dans les communications scientifiques et dans les ouvrages techniques. Soulignons ici le travail de sensibilisation effectué par des agences nationales ou internationales comme la Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française (LISULF) du Québec et l'Association nationale des scientifiques pour l'usage de la langue française de Paris (ANSULF) etc.

L'enquête a privilégié le questionnaire comme technique de recherche. Expédié aux professeurs et aux chargés de cours impliqués dans l'enseignement universitaire, ce questionnaire devait donc faciliter l'analyse de la situation actuelle de la langue des manuels utilisés à l'université et la connaissance des attitudes des professeurs devant le plan d'amélioration de la condition du français dans leur discipline.

Le premier chapitre de ce rapport introduit les méthodes propres à l'enquête. La population visée par cette opération et le mécanisme de cueillette des données s'y trouvent. Suit une brève description du questionnaire, des méthodes de traitement des données et des principales caractéristiques de l'échantillon.

Le deuxième chapitre trace le portrait de la position actuelle de la langue des manuels à l'université. D'abord on y analyse les résultats relatifs à la répartition des manuels consultés, on y examine ensuite le problème de la langue des traités[1] utilisés. La fin du chapitre fixe notre attention sur la situation du volume de langue française dans les bibliothèques.

Le troisième chapitre tente d'évaluer une réalité peu étudiée et difficile à cerner: les attitudes et les perceptions des professeurs face à la francisation éventuelle des manuels universitaires. Recueillir les opinions des professeurs sur le bien-fondé et l'utilisation des manuels de langue française ou de langue anglaise pose quelques problèmes. En effet, cette démarche s'inscrit dans une problématique beaucoup plus large, sujette à de nombreuses controverses dont celle de l'avenir du français dans les publications et dans les communications scientifiques. Les résultats pertinents de cette enquête n'en conduisent pas moins à une vision partielle de la réalité québécoise dans ce domaine.

---

1. Dans cette enquête, une directive du questionnaire uniformisait l'interprétation, donnée par le répondant, de certains termes tels que:

   - le traité: ouvrage principal de référence servant de fil conducteur dans la démarche d'apprentissage.

En résumé, les résultats de ce rapport tendent à faire le point sur la situation actuelle de la langue des manuels universitaires. Ils fournissent des renseignements utiles aux chercheurs intéressés à cette question. De plus, ces résultats s'avéreront précieux aux agents de changement dont le mandat consiste en l'élargissement de la place réservée au français comme langue des manuels d'enseignement.

CHAPITRE I - ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

1.1 Population et cueillette des données

Cette enquête s'adressait à tous les professeurs réguliers et aux chargés de cours dans les universités suivantes: Université de Sherbrooke, Université de Montréal, Université Laval, Université du Québec à Montréal (UQUAM), Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), Université du Québec à Rimouski (UQAR), Centre d'études universitaires de l'Ouest québécois (CEUOQ), École polytechnique (POLY), École des hautes études commerciales (HEC), École de technologie supérieure (ETS).

Un questionnaire permit de recueillir les données. Une fois conçu, celui-ci fit l'objet d'un pré-test auprès de plus de 200 professeurs et chargés de cours de diverses universités. Après ce pré-test, la version originale du questionnaire subit quelques modifications mineures. En fait, la plupart des questionnaires remplis à cette étape de l'enquête s'intégrèrent à l'échantillon final.

Expédiés en octobre 1980 selon le mode usuel de distribution en vigueur dans les établissements concernés, les questionnaires parvinrent à tous les professeurs et chargés de cours responsables d'un cours pendant le trimestre d'automne 1980. Une fois rempli, ce questionnaire retournait selon la méthode habituelle (par enveloppe déjà adressée) à un responsable nommé par chaque établissement. [1] Ce responsable s'occupait ensuite du retour des questionnaires à l'Office de la langue française.

---

1. Voir la liste des responsables de chaque établissement à l'annexe 1.

Il convient de souligner le rôle important joué par le responsable de chaque université et de chaque école spécialisée. Délégué par le recteur de l'établissement, ce responsable devait expédier le questionnaire et une lettre de rappel deux semaines plus tard.

Plus de 6 000 questionnaires ont été distribués à une population totale de 5 833 professeurs et chargés de cours. Ce dernier chiffre résulte d'une estimation appuyée sur des chiffres transmis par les universités à la Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire (DGERU) du ministère de l'éducation du Québec, pour l'année universitaire 1979-1980. [1]

Des 2 150 questionnaires remis à l'Office de la langue française, 2 133 constituent notre échantillon final.[2] Le taux de participation à cette enquête équivaut à 36,3% (tableau 1.1). Ajoutons 36 questionnaires non remplis parvenus à nos bureaux et accompagnés de note explicative ou de commentaires en faveur du sujet de l'enquête. Ces questionnaires hors-échantillon venaient de professeurs en année sabbatique ou détachés pour activités administratives ou de recherches.

---

1. Notre informateur à la DGERU juge ce chiffre valable et même un peu élevé par rapport aux effectifs en place en 1980-1981 compte tenu des restrictions budgétaires.

2. Compte tenu de la taille de l'échantillon, les résultats pour la population universitaire enseignante peuvent admettre une erreur estimée à ± 2% dans 19 cas sur 20.

Tableau 1.1

Taux de participation selon l'établissement

Établissement	Population cible	Échantillon obtenu	Taux de participation (%)
U. Sherbrooke	625	281	44,9
U. Montréal	1 564	425	27,1
U. Laval	1 467	558	38,0
UQUAM	773	231	29,8
UQTR	397	149	37,5
UQAC	247 (38)*	33	13,3
UQAR	203	107	52,7
CEUOQ	157	82	52,2
POLY	209	135	64,5
HEC	161	106	65,8
ETS	30	16	53,3
TOTAL	5 633	2 123	36,3

* 33 des 38 questionnaires expédiés à l'UQUAC lors du pré-test ont été remplis. La collaboration de cet établissement n'a pas été requise une seconde fois au moment de l'enquête finale où la population cible s'évaluait à 247 professeurs. Cependant, ces questionnaires ont été intégrés à l'échantillon analysé, d'où le faible taux de participation (33/247: 13,3%).

1. 2 Le questionnaire et le traitement des données

Le questionnaire [1], conçu pour bien faire le point sur la langue des manuels en usage à l'université, comprend 23 questions réparties en trois sections.

La première section (Q. 1 à 7) souligne les principales caractéristiques de notre échantillon de répondants: d'abord la famille et le niveau du cours enseigné durant le trimestre d'automne 1980 [2], puis le poste occupé par le répondant et ses années d'expérience dans l'enseignement.

La deuxième section (Q. 8 à 17) décrit la situation actuelle de la langue des manuels. On y retrouve des interrogations sur le nombre des manuels en usage et sur leur langue de publication. Par "manuel", on entend tout traité, ouvrage de référence secondaire, manuscrit et article scientifique assimilé à un instrument de travail dans un cours donné. De plus, dans cette section, quelques questions cherchent à découvrir les raisons de recourir aux traités de langue anglaise aux dépens de leurs équivalents de langue française quand ils existent. Une dernière question tente d'évaluer le pourcentage des volumes de langue française en bibliothèque.

---

1. Le questionnaire est reproduit à l'annexe 2.
2. Le répondant titulaire de plus d'un cours durant le trimestre déterminé devait répondre au questionnaire relié au cours auquel assistait le plus grand nombre d'étudiants.

La troisième section (Q. 18 à 23) tend à obtenir des informations sur les attitudes et sur les perceptions des professeurs face à la francisation des manuels universitaires au Québec. Les répondants devaient signaler leurs voies préférées pour atténuer la disette de traités de langue française, pour faire connaître leur disponibilité dans cette entreprise et leurs opinions sur une politique de publication de traités en français.

Les données ont été traitées selon les programmes SPSS. Les résultats de l'enquête paraîtront dans l'ensemble sous forme de tableaux de fréquence et de contingence. Ceux-ci permettent de vérifier s'il existe de fait une dépendance entre certaines variables de l'enquête. Quelques-unes des questions du questionnaire échappent à l'analyse dans ce rapport à cause des réponses difficiles à codifier ou à cause du contenu non essentiel à l'atteinte des objectifs de ce rapport.

---

1. Les questions relatives aux attitudes et aux perceptions des professeurs face à la francisation possible des manuels universitaires furent élaborées après consultation de quelques professeurs de diverses universités.

1.3 Description de l'échantillon

Quatre variables décrivent notre échantillon. Ces variables sont: la famille (Q. 2) [1] à laquelle appartient le cours enseigné, le niveau de ce cours (Q. 3), le poste occupé (Q. 4) par le répondant dans l'établissement où il enseigne et le nombre d'années d'expérience (Q. 5) dans l'enseignement universitaire.

Le tableau 1.2 représente la distribution de l'échantillon selon l'université dont relève le professeur et la famille où s'insère le cours pour lequel le questionnaire a été rempli.

---

1. L'annexe 5 présente les regroupements des programmes de cours par famille. Ces regroupements ont été constitués à partir de ceux en vigueur dans les établissements d'enseignement.

Tableau 1.2

Distribution de l'échantillon par l'établissement et selon la famille du cours enseigné

Établissement	Famille						
	Sciences administration	Sciences santé	Sciences appliquées et pures	Sciences humaines	Sciences éducation	Arts et lettres	TOTAL N (%)
Sherbrooke	44	64	88	48	22	12	278 (13,2)
Montréal	14	145	67	110	58	24	418 (19,8)
Laval	90	121	136	102	65	44	558 (26,5)
UQUAM	53	14	54	62	30	18	231 (11,0)
UQTR	40	23	29	28	16	11	147 (7,0)
UQAC	3	3	9	6	7	5	33 (1,6)
UQAR	19	12	18	17	35	5	106 (5,0)
CEUOQ	26	4	0	6	36	9	81 (3,8)
POLY	7	0	126	1	0	0	134 (6,4)
HEC	88	2	10	6	0	0	106 (5,0)
ETS	0	0	15	1	0	0	16 (0,8)
TOTAL N (%)	384 (18,2)	388 (18,4)	552 (26,2)	387 (18,4)	269 (12,8)	128 (6,1)	2 108 (100)

Le tableau 1.3 illustre la distribution de l'échantillon selon le niveau du cours enseigné.

Tableau 1.3

Distribution de l'échantillon selon le niveau du cours

Niveau du cours	Fréquence	%
1er cycle	1 918	91,0
2e cycle	163	7,7
3e cycle	26	1,2
TOTAL	2 107	100

Le premier cycle paraît trop représenté par rapport aux deux autres niveaux de cours parce que le questionnaire à remplir faisait référence au cours suivi par le plus grand nombre d'étudiants. Cependant, il s'avère impossible d'obtenir des données officielles pour vérifier cette représentation trop forte. Les professeurs et chargés de cours accomplissent des tâches d'enseignement réparties sur trois cycles universitaires et ne comblent pas en général des postes de titulaires dans un cycle en particulier. De plus, surtout au premier cycle, les cours s'adressent aux étudiants de tout niveau.

Le taux de participation à cette enquête selon le poste occupé a été estimé, à partir des chiffres fournis par la DGERU, à 37,9% pour les professeurs et à 36,8% pour les chargés de cours.

Le tableau 1.4 représente l'importance relative de ces deux groupes dans l'échantillon final.

Tableau 1.4

Distribution de l'échantillon selon le poste occupé

Poste occupé	Population cible	(%)	Échantillon obtenu	(%)
Professeur	4 605	(78,9)	1 656	(78,3)
Chargé de cours	1 228	(21,0)	453	(21,5)
TOTAL	5 833		2 109	

Finalement, le tableau 1.5 renseigne sur la distribution de l'échantillon selon le nombre d'années d'expérience d'enseignement à l'université. Fait à noter, la plupart de nos répondants ont moins de 10 ans d'expérience.

Tableau 1.5

Distribution de l'échantillon selon le nombre d'années d'expérience d'enseignement

Années d'expérience	Fréquence	%
0 - 5 ans	737	34,9
6 - 10 ans	574	27,2
11 - 15 ans	439	20,8
16 - 20 ans	197	9,3
Plus de 20 ans	165	7,8
TOTAL	2 112	100

En résumé, les répondants à cette enquête sont donc surtout des professeurs (78,3%) qui ont répondu au questionnaire en rapport avec un cours donné du premier cycle (91%). Ils ont en moyenne 10 ans ou moins d'expérience (60,1%) et donnent un cours dans les familles suivantes [1]: Sciences pures et appliquées (26,2%), Sciences de la santé (18,4%), Sciences de l'administration (18,2%), Sciences de l'éducation (12,8%), Arts et Lettres (6,1%).

1. Consulter l'annexe 3 intitulée "Regroupement des programmes de cours par famille".

CHAPITRE II - ÉTAT ACTUEL DE LA LANGUE DES MANUELS UTILISÉS DANS LES UNIVERSITÉS FRANCOPHONES

L'objectif premier de cette enquête se résume à faire le point sur la langue des manuels utilisés dans les institutions francophones d'enseignement supérieur au Québec. Le présent chapitre trace le portrait de la situation actuelle réservée à la langue des manuels consultés comme ouvrages de référence. Dans le cas particulier des traités[1], ce chapitre aligne les raisons d'utiliser les traités de langue anglaise de préférence aux équivalents de langue française disponibles.

Le chapitre examine ensuite les relations entre la langue des traités utilisés et les caractéristiques de l'échantillon, à savoir: la famille du cours enseigné selon l'université, le niveau du cours, le poste occupé par le professeur et son nombre d'années d'enseignement. Une évaluation de la situation du volume de langue française dans les bibliothèques universitaires termine le chapitre.

2.1 La langue des manuels: description de la situation

Les proportions d'utilisation de la langue des manuels (Q. 8) correspondent à l'un des plus importants résultats de cette enquête: le graphique 2.1 illustre cet aspect pour l'ensemble des universités.

---

1. Considérés comme principaux ouvrages de référence, les traités font l'objet de la majorité des analyses dans ce rapport.

Graphique 2.1

La langue des manuels utilisés

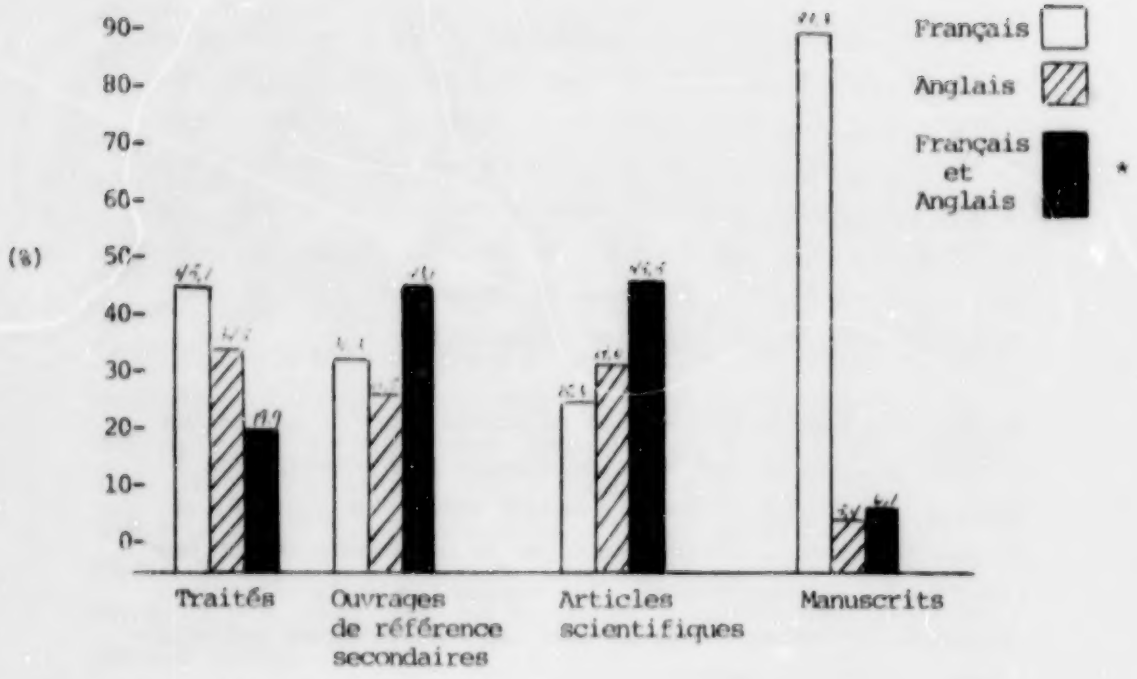

Ce graphique révèle de manière évidente que le français n'est pas la seule langue en vogue dans les manuels universitaires. Le traité de langue française existe uniquement dans 45,1% des cas, l'ouvrage de référence secondaire de langue française dans 30,3% des cas et l'article scientifique de langue française dans 25,3% des cas.

* La catégorie "français et anglais" se définit comme suit: utilisation simultanée de manuel(s) français et de manuel(s) anglais.

Dans le but de connaître les raisons qui privilégient les traités de langue anglaise, l'enquête a demandé aux répondants enclins parfois à recommander à leurs étudiants des traités en anglais, s'il existait une traduction en français des traités suggérés et, si oui, pourquoi accorder préférence à la version anglaise?

À la première question où l'on voulait savoir s'il existait des traités de langue anglaise consultés (Q. 12), 113 professeurs ont répondu oui et 510 non. Parmi ceux qui prétendaient connaître l'existence d'une version de langue française, 37 enseignent un cours intégré à la famille des Sciences de la santé et 34 à celle des Sciences pures et appliquées. La première raison invoquée pour l'utilisation d'un traité de langue anglaise au détriment du traité de langue française (Q. 13) souligne le coût trop élevé de ce dernier, 65,1% (tableau 2.1); le coût des traductions ou des adaptations de manuels de langue française à partir de leurs équivalents de langue anglaise fait l'objet de dénonciations de la part des étudiants québécois depuis de nombreuses années.

Tableau 2.1

Raisons d'utilisation d'un traité anglais

Raison d'utilisation	Fréquence	%
Le coût du volume français est trop élevé.	95	65,1
Il est difficile d'obtenir le manuel français.	29	19,9
Votre formation vous incite à utiliser un manuel anglais.	13	8,9
La traduction est mauvaise.	9	6,2
TOTAL	146	100

2.2 La langue des traités: contexte d'utilisation

Selon la définition adoptée pour les fins de cette enquête, le traité signifie "l'ouvrage principal de référence servant de fil conducteur dans la démarche d'apprentissage.[1]" Le traité devient donc le centre de cette analyse car sa définition en fait le lieu où devraient se concentrer la plupart des efforts de francisation.

En fait, plusieurs organismes ont déjà amorcé des actions en vue d'augmenter la proportion des volumes de langue française utilisés dans l'enseignement universitaire. Mentionnons, entre autres, le travail accompli depuis 1979 par le Comité des ouvrages scientifiques du Fonds F.C.A.C. dont l'un des mandats réside en la ventilation des subventions pour la rédaction et l'édition d'ouvrages scientifiques en français.[2]

Pour favoriser l'organisation d'une action concertée et éclairée du côté de la francisation des manuels universitaires, nous projetterons de la lumière sur les liens entre la langue des traités utilisés et les principales caractéristiques des cours enseignés et des professeurs. Avant cette démonstration, précisons que 831 répondants (39,1%) n'utilisent pas de traités pour le cour enseigné. Arts et Letrres (55,4%) et Sciences de l'éducation (47,5%) regroupent le plus grand nombre de professeurs dans cette situation. Les données recueillies par le questionnaire suggèrent à cet effet que le manuscrit demeure la formule préférée de ces professeurs.

---

1. Consulter la page 66 du questionnaire en annexe.
2. Pour plus de détails sur les activités de ce comité on peut consulter le "Rapport du Comité des ouvrages scientifiques sur le financement des demandes de subventions pour l'exercice 1981-1982, Fonds F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche, Québec, Avril 1981.

2.2.1 La langue des traités et les caractéristiques du cours enseigné

A) La première caractéristique retenue au sujet du cours enseigné est celle de la famille (Q. 2) à laquelle appartient ce cours. Le graphique 2.2 représente la situation actuelle de la langue des traités utilisés dans chacune des familles.

Graphique 2.2

La langue des traités selon la famille

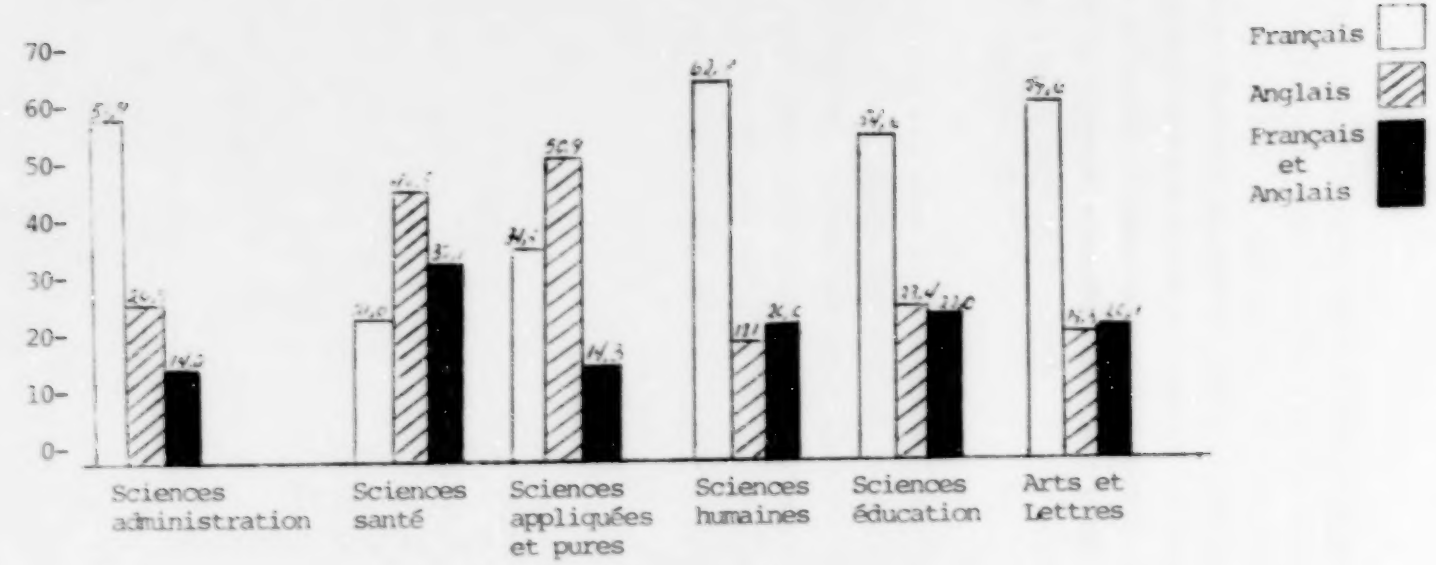

(8)

Le plus petit nombre de traités de langue française se trouve, d'après ce graphique, dans les familles des Sciences de la santé et des Sciences pures et appliquées. Fait à noter, la famille des Sciences pures et appliquées a reçu, selon le rapport du Comité des ouvrages scientifiques, le plus de subventions depuis 1979. Voici la répartition de ces subventions: Sciences pures et appliquées: 28; Sciences de l'administration: 23; Sciences humaines: 21; Sciences de la santé: 10; Sciences de l'éducation: 7; Arts et Lettres: 2.[1]

Une description de l'état de la langue des manuels utilisés dans chaque université s'impose pour assurer la conformité aux objectifs de ce rapport. Ainsi, les pages suivantes présenteront un ensemble de tableaux pour illustrer la fréquence et le pourcentage des traités utilisés selon la langue dans les 6 familles étudiées lors de cette enquête dans 11 établissements.

---

1. Chiffres tirés de "Rapport du Comité des ouvrages scientifiques sur le financement de demandes de subventions pour l'exercice 1981-1982, Fonds F.C.A.C. pour l'avancement et le soutien à la recherche, Québec, Avril 1981.

Tableau 2.2

Langue des traités selon l'université concernant la famille des Sciences de l'administration

Établissement	Langue des traités						TOTAL
	Français		Anglais		Français et anglais		
	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N
Sherbrooke	22	(57,8)	12	(31,5)	4	(10,5)	38
Montréal	-		5	(100)	-		5
Laval	38	(55,0)	24	(34,7)	7	(10,1)	69
UQUAM	16	(55,1)	7	(24,1)	6	(20,6)	29
UQTR	16	(51,6)	5	(16,1)	10	(32,2)	31
UQAC	-		1	(100)	-		1
UQAR	11	(73,3)	2	(13,3)	2	(13,3)	15
CEUOQ	14	(70,0)	1	(5,0)	5	(25,0)	20
POLY	5	(100)	-		-		5
HEC	40	(64,5)	17	(27,0)	5	(8,0)	62
ETS	-		-		-		-
TOTAL	162	(58,9)	74	(26,9)	39	(14,2)	275

Dans le cas de la famille des Sciences de l'administration, la langue des traités est principalement le français comme le démontre ce tableau.

Tableau 2.3

Langue des traités selon l'université concernant la famille des Sciences de la santé

Établissement	Langue des traités						TOTAL
	Français		Anglais		Français et anglais		
	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N
Sherbrooke	10	(20,0)	25	(50,0)	15	(30,0)	50
Montréal	18	(19,5)	45	(48,9)	29	(31,5)	92
Laval	16	(23,8)	32	(47,7)	19	(28,3)	67
UQUAM	2	(15,3)	6	(46,1)	5	(38,4)	13
UQTR	3	(20,0)	6	(40,0)	6	(40,0)	15
UQAC	2	(100)	-		-		2
UQAR	-		3	(33,3)	6	(77,7)	9
CEUOQ	1	(50,0)	-		1	(50,0)	2
POLY	-		-		-		-
HEC	1	(50,0)	1	(50,0)	-		2
ETS	-		-		-		-
TOTAL	53	(21,0)	118	(46,8)	81	(32,1)	252

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la proportion d'utilisation de traités écrits en langue anglaise excède celle de traités rédigés en langue française dans les Sciences de la santé.

Tableau 2.4

Langue des traités selon l'université concernant la famille des Sciences appliquées et pures

Établissement	Langue des traités						TOTAL
	Français		Anglais		Français et anglais		
	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N
Sherbrooke	13	(21,3)	43	(70,4)	5	(8,1)	61
Montréal	15	(34,8)	21	(48,8)	7	(16,2)	43
Laval	19	(26,3)	40	(55,5)	13	(18,0)	72
UQUAM	13	(43,3)	9	(30,0)	8	(26,6)	30
UQTR	7	(38,8)	9	(50,0)	2	(11,1)	18
UQAC	1	(11,1)	8	(88,8)	-		9
UQAR	8	(57,1)	3	(21,4)	3	(21,4)	14
CEUOQ	-		-		-		-
POLY	36	(45,5)	33	(41,7)	10	(12,6)	79
HEC	5	(71,4)	2	(28,5)	-		7
ETS	2	(22,2)	6	(66,6)	1	(11,1)	9
TOTAL	119	(34,8)	174	(50,9)	49	(14,3)	42

La situation dans la famille des Sciences pures et appliquées ressemble à celle de la famille des Sciences de la santé. Cependant, la proportion de volumes de langue française utilisés surpasse celle de volumes de langue anglaise utilisés à l'Université du Québec à Montréal, à l'Université du Québec à Rimouski, à l'École polytechnique et à l'École des hautes études commerciales.

Tableau 2.5

Langue des traités selon l'université concernant la famille des Sciences humaines

Établissement	Langue des traités						TOTAL
	Français		Anglais		Français et anglais		
	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N
Sherbrooke	22	(70,9)	7	(22,5)	2	(6,4)	31
Montréal	26	(49,0)	14	(26,4)	13	(24,5)	53
Laval	33	(66,0)	7	(14,0)	10	(20,0)	50
UQUAM	26	(65,0)	2	(5,0)	12	(30,0)	40
UQTR	11	(61,1)	3	(16,6)	4	(22,2)	18
UQAC	4	(100)	-		-		4
UQAR	5	(71,4)	2	(28,5)	-		7
CEUOQ	1	(50,0)	-		1	(50,0)	2
POLY	1	(100)	-		-		1
HEC	2	(66,6)	1	(33,3)	-		3
ETS	1	(100)	-		-		1
TOTAL	132	(62,8)	36	(17,1)	42	(20,0)	210

À l'opposé des observations concernant les familles des Sciences de la santé et celle des Sciences pures et appliquées, la proportion des traités de langue française excède de beaucoup celle des traités de langue anglaise dans la famille des Sciences humaines.

Tableau 2.6

Langue des traités selon l'université concernant la famille des Sciences de l'éducation

Établissement	Langue des traités						TOTAL
	Français		Anglais		Français et anglais		
	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N
Sherbrooke	8	(66,6)	2	(16,6)	2	(16,6)	12
Montréal	12	(44,4)	7	(25,9)	8	(29,6)	27
Laval	17	(47,2)	13	(36,1)	6	(16,6)	36
UQUAM	6	(42,8)	4	(28,5)	4	(28,5)	14
UQTR	6	(66,6)	3	(33,3)	-		9
UQAC	4	(66,6)	-		2	(33,3)	6
UQAR	11	(68,7)	-		5	(31,2)	16
CEUOQ	13	(61,9)	4	(19,0)	4	(19,0)	21
POLY	-		-		-		-
HEC	-		-		-		-
ETS	-		-		-		-
TOTAL	77	(54,6)	33	(23,4)	31	(22,0)	141

La famille des Sciences de l'éducation se sert plus souvent des traités de langue française que des traités de langue anglaise. Les professeurs des Sciences de l'éducation et ceux des Sciences humaines disposeraient donc de ressources plus abondantes en français.

Tableau 2.7

Langue des traités selon l'université concernant la famille des Arts et Lettres

Établissement	Langue des traités						TOTAL
	Français		Anglais		Français et anglais		
	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N
Sherbrooke	4	(66,6)	1	(16,6)	1	(16,6)	6
Montréal	6	(46,1)	3	(23,0)	4	(30,7)	13
Laval	12	(70,5)	3	(17,6)	2	(11,7)	17
UQUAM	4	(57,1)	1	(14,2)	2	(28,5)	7
UQTR	1	(50,0)	1	(50,0)	-		2
UQAC	-		-		1	(100)	1
UQAR	3	(100)	-		-		3
CEUOQ	4	(50,0)	2	(25,0)	2	(25,0)	8
POLY	-		-		-		-
HEC	-		-		-		-
ETS	-		-		-		-
TOTAL	34	(59,6)	11	(19,3)	12	(21,0)	57

L'échantillon de répondants n'est pas très élevé dans la famille des Arts et Lettres. Toutefois, la situation dans cette famille ressemble à celle déjà constatée du côté des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation et des Sciences de l'administration.

Ainsi, le tableau 2.7 termine la présentation des résultats et dévoile la relation entre la langue des traités utilisés et l'université dans les six familles du cours enseigné, objets de cette analyse.

B) Le niveau de cours (Q. 3) vient comme variable après la famille. Au Québec, la formation universitaire s'étend sur trois cycles. Le premier cycle regroupe le plus d'étudiants et devient la première cible de la francisation des manuels universitaires.[1]

Le graphique 2.3 résume la situation actuelle de la langue des traités utilisés dans chacun des trois cycles. Il fournit des données éloquentes pour évaluer l'ampleur de la tâche de francisation des manuels universitaires, tâche à soutenir par des subventions à la rédaction et à l'édition d'ouvrages scientifiques de la langue française.

---

1. À ce sujet, le ministre Jacques Yvan Morin rappelait en mai 1979 un des mandats prioritaires de son gouvernement: fournir aux étudiants universitaires au moins un manuel de base en français par discipline. Or le premier cycle utilise le plus ces manuels de base.

Graphique 2.3

La langue des traités selon le niveau du cours

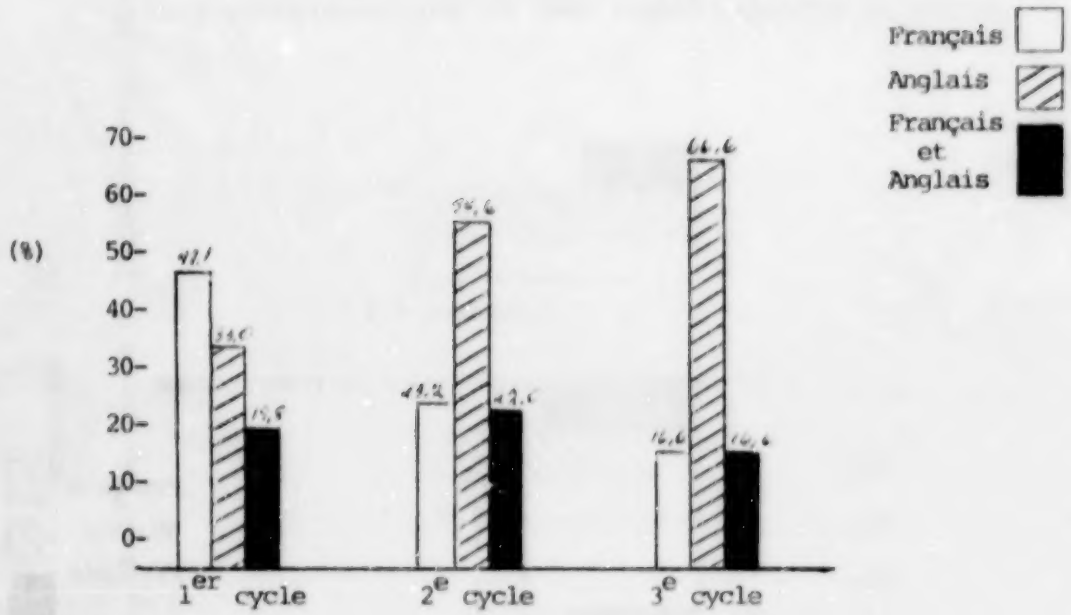

2.2.2. Langue des traités et caractéristiques du professeur

Voici deux variables retenues comme caractéristiques des professeurs: le poste occupé (Q. 4) et le nombre d'années d'enseignement à l'université.

Les résultats obtenus lors du croisement entre ces variables et les traités utilisés figurent dans les deux graphiques suivants:

Graphique 2.4

La langue des traités selon le poste occupé

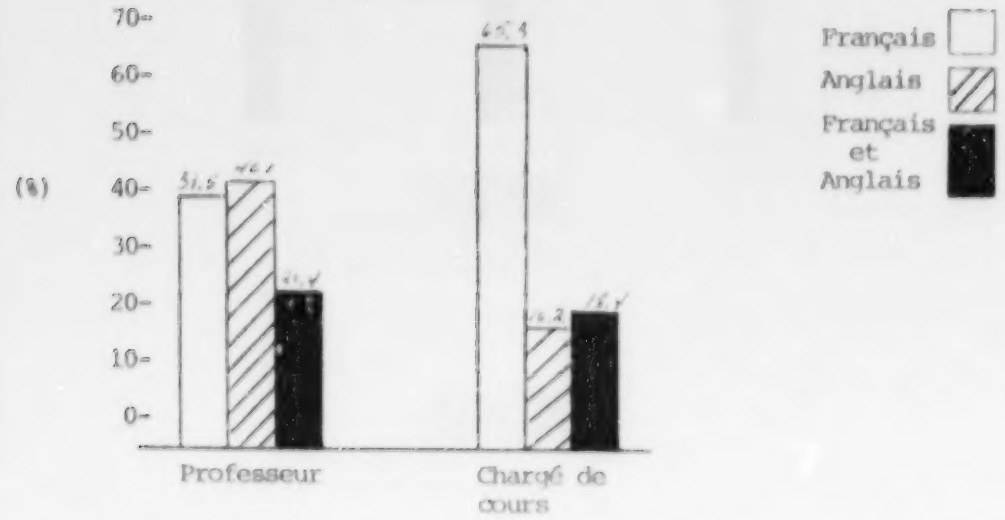

Graphique 2.5

La langue des traités selon l'expérience de l'enseignement universitaire

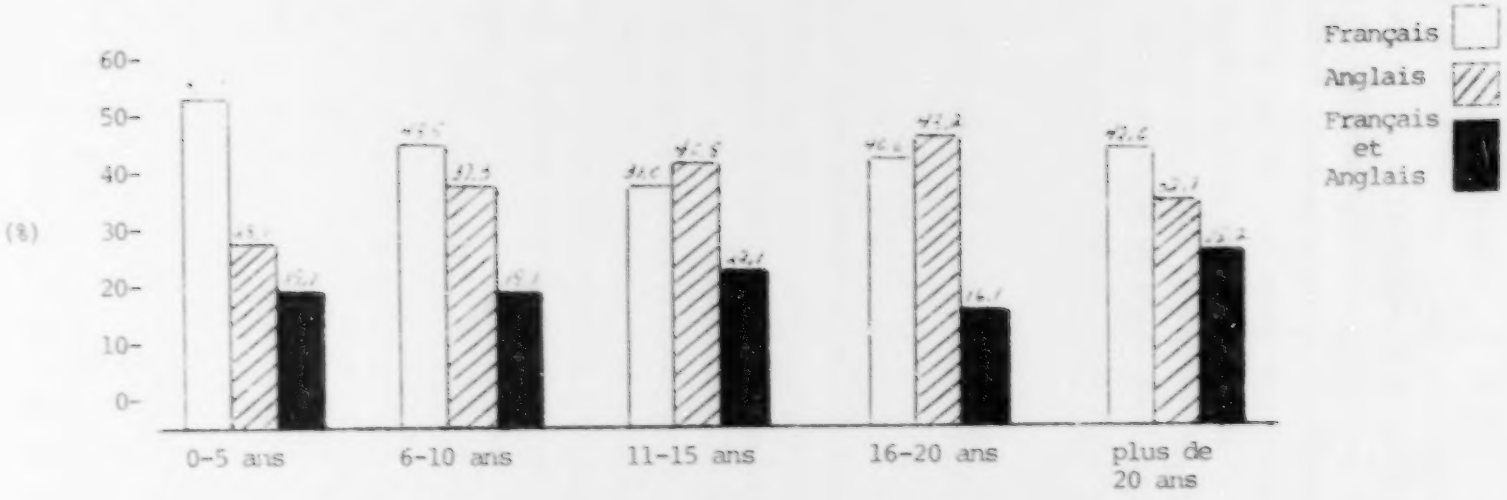

D'après ces deux graphiques, les chargés de cours et les professeurs de 5 ans d'expérience et moins utilisent le plus de traités de langue française. Cette constatation appelle, entre autres, les questions suivantes: le nombre d'années d'expérience du professeur déterminerait-il son choix linguistique en matière de traités? Cette propension des chargés de cours et des "jeunes" professeurs à favoriser le français naît-elle d'une meilleure connaissance des ressources disponibles en français? S'agit-il d'une prise de position? Voilà autant de questions dignes d'une recherche ultérieure.

2.3 La situation du volume de langue française dans les bibliothèques

Pour compléter ce portrait de la situation actuelle de la langue des manuels universitaires, l'évaluation de la proportion des volumes de langue française en bibliothèque s'imposait. En fait, la deuxième section du questionnaire invitait les répondants à estimer la proportion en bibliothèque des volumes de langue française, anglaise ou autre, dont le sujet ressortissait à leur cours (Q. 17). Le tableau 2.8 expose les résultats de cette estimation i.e. la proportion de volumes de langue française en fonction de chaque université. Des 1 386 répondants à cette question, 897 (64,7%) jugent cette proportion inférieure à 20%.

Tableau 2.8

Proportion de volumes français dans les bibliothèques par établissement.

Établissement	Proportion estimée de volumes français												TOTAL
	Aucun		1-20%		21-40%		41-60%		61-80%		81-100%		
	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)	
Sherbrooke	12	(6,1)	126	(63,6)	36	(18,2)	11	(5,6)	2	(1,0)	11	(5,6)	198 (14,3)
Montréal	23	(8,1)	171	(60,2)	49	(17,3)	23	(8,1)	10	(3,5)	8	(11,1)	284 (20,5)
Laval	15	(4,2)	220	(62,1)	61	(17,2)	23	(6,5)	15	(4,2)	20	(5,6)	354 (25,5)
UQUAM	9	(6,9)	67	(51,1)	25	(19,1)	15	(11,5)	7	(5,3)	8	(6,1)	131 (9,5)
UQTR	8	(8,9)	47	(52,2)	23	(25,6)	5	(5,6)	5	(5,6)	2	(2,2)	90 (6,5)
UQAC	0	(0,0)	7	(35,0)	5	(25,0)	4	(20,0)	3	(15,0)	1	(5,0)	20 (1,4)
UQAR	2	(2,7)	30	(40,5)	12	(16,2)	7	(9,5)	14	(18,9)	9	(12,2)	74 (5,3)
CEUOQ	3	(5,5)	22	(40,7)	7	(12,9)	13	(24,0)	0	(0,0)	9	(16,6)	54 (3,9)
POLY	10	(10,1)	67	(67,7)	18	(18,2)	3	(3,0)	0	(0,0)	1	(1,0)	99 (7,1)
HEC	6	(8,3)	45	(62,5)	14	(19,4)	4	(5,6)	0	(0,0)	3	(4,2)	72 (5,2)
ETS	1	(10,0)	6	(60,0)	3	(30,0)	0	(0,0)	0	(0,0)	0	(0,0)	10 (0,7)
TOTAL	89	(6,4)	808	(58,3)	253	(18,2)	108	(7,7)	56	(4,0)	72	(5,1)	1 386

2.4 Conclusion

Selon les données, le traité de langue française, principal ouvrage de référence, s'utilise de façon exclusive dans 45,1% des cas. Le traité de langue française ne jouirait pas d'une plus grande vogue pour deux raisons: l'absence d'équivalents de langue française aux traités de langue anglaise et le coût excessif de l'équivalent de langue française.

Les familles des Sciences pures et appliquées (34,8%) et celle des Sciences de la santé (21,0%) se servent moins que les autres familles des traités de langue française. La situation s'inverse dans les familles où les traités de langue française s'utilisent plus souvent: Sciences humaines (62,8%), Arts et Lettres (59,6%), Sciences de l'administration (58,9%), Sciences de l'éducation (54,6%). Au troisième cycle universitaire, l'utilisation des traités de langue anglaise équivaut à 66,6%, à 54,6% au deuxième cycle et à 33% au premier cycle.

Les professeurs de moins de 5 ans d'expérience et les chargés de cours tendent plus à recourir aux volumes en langue française. Ces volumes, pour un cours enseigné, représentent moins de 20% de la totalité des titres en bibliothèque au jugement de 64,7% ou 897 des 1 386 répondants à cette question.

CHAPITRE III - ATTITUDES ET PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS AU SUJET DE LA FRANCISATION POSSIBLE DES MANUELS UNIVERSITAIRES

Ce chapitre donne un aperçu des attitudes et des perceptions relatives aux manuels universitaires. S'il faut souhaiter un changement ici, la collaboration des professeurs s'avère indispensable.

Il existe plusieurs études sur la langue des communications scientifiques au Québec et ailleurs dans le monde.[1] Dans les pays de majorité non anglophone, selon ces études, un nombre accru de scientifiques désirent publier et diffuser les résultats de leurs recherches dans leur langue même s'ils reconnaissent à l'anglais la primauté en ce domaine.

À cause du lien évident entre la rédaction scientifique et le manuel universitaire, nous inclinons à croire à l'existence d'attitudes positives chez les professeurs québécois face à la francisation éventuelle des manuels universitaires.

La première section de ce chapitre tend à vérifier cette hypothèse relative aux attitudes des professeurs. La deuxième section porte sur leurs perceptions des améliorations possibles du côté de la francisation des manuels universitaires.

---

1. Mentionnons en particulier, celle du Conseil de la langue française au Québec, celle du Centre national de la recherche scientifique en France et celle de l'Instituto de Investigaciones Sociales au Mexique.

3.1 Les attitudes face à la francisation possible des manuels universitaires

3.1.1 La langue des traités préjudiciable à l'apprentissage

Les professeurs d'université assument la responsabilité de planifier la démarche d'apprentissage de leurs étudiants. Ils deviennent donc aptes à juger de toute cause préjudiciable au cheminement de ceux-ci. Compte tenu de cette réalité, la question suivante s'adressait aux professeurs: Considérez-vous que l'utilisation d'un traité dans une autre langue que la langue maternelle peut être préjudiciable à l'apprentissage des étudiants? (Q. 20)

1 023 professeurs (50,1%) ont répondu oui et 833 (40,8%) non. Fait à noter, par suite du croisement de cette variable avec la famille du cours enseigné, une constatation s'impose: les professeurs les moins portés à croire en la présence, dans un traité, d'un élément linguistique préjudiciable à la qualité d'apprentissage de l'étudiant, se regroupent dans les Sciences pures et appliquées.

3.1.2 Disponibilité à la réalisation de traités en français

L'évaluation des attitudes des professeurs vis-à-vis de la francisation éventuelle des manuels universitaires nécessite l'examen de leurs dispositions à ce sujet. Les professeurs ont donc répondu à la question: Seriez-vous intéressé à présenter un projet dans votre domaine (pour pallier l'absence de traités en français) si on vous en offrait la possibilité?

Des 2 009 répondants, 1 416 (70,5%) disent oui et 593 (29,5%) non. En outre, fait intéressant, 512 des répondants apportent des précisions au sujet de leurs possibilités de réalisation d'un traité en français. Le tableau 3.1 présente la liste des 8 principaux commentaires à cet effet.

Tableau 3.1

Les précisions sur la possibilité pour les enseignants de réaliser un traité en français

Enseignants disponibles	Fréquence (%)	Enseignants non disponibles	Fréquence (%)
J'ai un projet de cet ordre déjà en marche.	107 (36,2)	Je manque de temps pour ce genre de projet.	70 (61,9)
Je suis intéressé à publier pour la spécialité que j'enseigne.	92 (31,1)	Le marché du traité français est trop faible.	19 (16,8)
Je suis intéressé à publier si j'ai de l'aide technique et de la collaboration.	49 (16,6)	Le matériel didactique est suffisant dans le domaine.	13 (11,5)
Je suis intéressé à publier mes notes de cours.	47 (15,9)	La qualité et la rapidité de production en anglais sont trop grandes.	11 (9,7)
TOTAL	295 (100)		113 (100)

3.1.3 Les difficultés de rédaction des manuscrits

Les difficultés éprouvées dans la rédaction de manuscrits en français représentent un autre indice important pour cerner les attitudes à propos des manuels universitaires. Le tableau 3.2 transmet les renseignements recueillis à ce sujet.

Tableau 3.2

Les difficultés de rédaction des manuscrits

Q. 21 Indiquer par ordre croissant de 1 à 4, les difficultés que vous éprouvez concernant la conception et la réalisation de manuscrits se rapportant à votre cours et susceptibles d'être publiés (le 1 signifie le plus important et le 4 le moins important)*.

	Moyenne	Écart-type	Rang de la difficulté
a) Votre motivation pour la recherche est plus grande	2,58	1,23	3°
b) Une diffusion limitée des manuscrits ne motive pas à écrire et à publier étant donné le peu de rentabilité et de rayonnement qui en découle	2,20	1,10	1°
c) Il y a un manque d'assistants pour l'exécution de la tâche professorale	2,34	1,10	2°
d) Le travail de traduction n'est pas reconnu au niveau de la tâche	2,98	1,17	5°
e) Autre	2,91	1,87	4°

* Notons que plus de 1 350 enseignants ont répondu à cette question.

La principale difficulté rencontrée lors de la rédaction de manuscrits en français se résume ainsi: "une diffusion limitée des manuscrits ne motive pas à écrire et à publier étant donné le peu de rentabilité et de rayonnement qui en découle." Toutefois, s'il faut se fier à la moyenne des résultats obtenus, un autre obstacle important émerge: "le manque d'assistants pour l'exécution de la tâche professorale." L'effort de production de manuscrits en français bute donc sur deux obstacles majeurs: la motivation très faible devant cette tâche compte tenu des possibilités de diffusion, et le peu de disponibilité des ressources humaines pour alléger la charge d'enseignement. Ces constatations faites, il importe alors de trouver des solutions réalisables.

3.1.4 Les solutions au problème de l'absence de traités en français

Les principaux moyens pour obtenir des traités en français s'identifient de la façon suivante: "création et rédaction de traités québécois" et "publication de notes de cours." (Tableau 3.3)

Tableau 3.3

Solutions au problème de l'absence de traités en français

Q. 18 Quels sont les moyens que vous favoriseriez pour pallier l'absence de traités en français?
Indiquer vos solutions par ordre croissant de 1 à 5 dans les cases appropriées (le 1 signifie le plus important et le 5 le moins important)*.

	Moyenne	Écart-type	Rang de la solution
a) Adoption de traités conçus et utilisés en France	3,60	1,03	5°
b) Publication de notes de cours	2,05	1,01	2°
c) Traduction d'un manuel anglais	2,53	1,08	3°
d) Création et rédaction de traités québécois	1,75	1,00	1°
e) Autre	3,95	1,54	4°

* Notons que plus de 1 500 enseignants ont répondu à cette question.

Or, les résultats du tableau 3.3 semblent contredire ceux du tableau 3.2. En effet, comment peut-on suggérer comme remède à l'absence de traités en français, la publication de notes de cours, voire même la création de traités en français, quand on sait insuffisante la motivation à cette tâche et limitées les ressources. La réponse à cette question se trouverait-elle dans la perception des professeurs face aux améliorations possibles du statut actuel du français comme langue des manuels universitaires? La prochaine section de ce chapitre développe cette hypothèse.

3.2 Perception des améliorations possibles du statut du traité scientifique en français

Pour compléter ce tableau de la situation perçue par les professeurs au sujet des traités en langue française il convient d'analyser les sentiments de ces professeurs quant à la plausibilité de réformes éventuelles dans le secteur de l'accroissement du nombre de manuels universitaires en français. Dans une proportion de 85,9% (1 698/1 977), les professeurs jugeaient "réaliste de penser en arriver à des mesures concrètes et efficaces permettant d'améliorer de façon significative la situation du traité écrit en français dans le milieu universitaire." (Q. 23)

De plus, parmi ces 1 977 répondants, 722 précisent leurs réponses: une amélioration sensible de la situation du traité en langue française est réaliste s'il y a:

- augmentation des ressources matérielles (23,0%);
- allégement de la charge d'enseignement (15,5%);
- appui des autorités universitaires et institutionnelles (11,4%);
- collaboration entre les professeurs (10,8%).

Fait à retenir, deux constatations se dégagent des croisements de cette opinion (Q. 23) et des caractéristiques de l'échantillon: premièrement, les professeurs d'un cours intégré à la famille des Sciences pures et appliquées et à celle des Sciences de la santé manifestent le moins d'optimisme quant à l'amélioration possible de la situation du traité scientifique en langue française; deuxièmement, les chargés de cours et les professeurs de moins de 5 ans d'expérience montrent plus d'optimisme dans le même cas.

Les résultats de cette dernière question (Q. 23) confirment ceux de la question 22 (tableau 3.4). En effet, les deux principales mesures favorites pour améliorer le sort du traité scientifique en langue française se formulent comme suit:

1° - "dégager à court terme le professeur de son enseignement pour lui permettre de consacrer tout son temps à la mise au point du manuscrit.";

2° - "fournir des services techniques pour seconder le professeur dans la préparation d'un manuscrit."

Tableau 3.4

Améliorations suggérées quant à la situation du traité scientifique en langue française

Q. 22 Selon votre expérience, sur quelles mesures devraient porter une action concertée permettant d'améliorer la situation du traité scientifique en langue française? (Indiquer l'ordre prioritaire de 1 à 4, 1 étant le plus important et 4 le moins important)*.

	Moyenne	Écart-type	Rang de l'amélioration
a) Dégager à court terme un professeur de son enseignement pour lui permettre de consacrer tout son temps à la mise au point d'un manuscrit.	1,87	1,10	1°
b) Fournir à long terme des assistants pour réduire la tâche du professeur pendant la préparation d'un manuscrit.	2,66	1,02	3°
c) Fournir des services techniques pour seconder le professeur dans la préparation d'un manuscrit.	2,47	0,99	2°
d) Établir des mécanismes de concertation entre les professeurs des différentes universités donnant des cours similaires.	2,74	1,22	4°
e) Autre	3,99	1,64	5°

* Notons que plus de 1 700 enseignants ont répondu à cette question.

3.3 Conclusion

Selon les résultats de cette enquête, 50,1% des professeurs affirment l'existence d'une relation entre la qualité d'apprentissage d'un étudiant et la langue d'un traité. Ce jugement produit sans doute un impact sur les attitudes des professeurs devant leur engagement dans un projet de francisation des manuels universitaires. Cela expliquerait donc, en partie, pourquoi 70,5% des répondants se déclarent prêts à soumettre un projet pour combler le manque de traités en langue française.

Malgré cela, plusieurs avouent leur faible motiviation à produire des manuscrits en français à cause du peu de rentabilité et de rayonnement d'une telle démarche. De plus, d'autres dénoncent l'insuffisance de ressources humaines disponibles pour alléger la tâche des professeurs. Toutefois, les résultats de l'enquête proposent des correctifs à cette situation: la production de traités scientifiques de langue française et la publication de notes de cours. Ces solutions sembleraient réalistes si on améliorait le sort des professeurs par les mesures identifiées plus haut.

Ces résultats confirment donc la présence chez les professeurs d'attitudes positives face à la francisation éventuelle des manuels universitaires. En conséquence, on peut croire possible l'amélioration du statut du français comme langue des manuels universitaires.

CONCLUSION

Depuis quelques années, certains professeurs et de nombreux étudiants requièrent l'intervention du gouvernement pour améliorer le statut du français comme langue des manuels d'enseignement.

Cette recherche entreprise par l'Office de la langue française poursuivait un double but: décrire la situation actuelle de la langue des manuels en usage à l'université et déterminer les actions à entreprendre à partir des données de l'enquête. Effectuée par questionnaire dès l'automne de 1980, cette enquête auprès d'un échantillon de 2 123 professeurs et chargés de cours des universités francophones du Québec a permis de constater, entre autres, deux réalités: la répartition quantitative inégale des manuels de langue française non seulement dans les trois cycles universitaires mais aussi dans les différentes disciplines et l'existence de solutions propres à améliorer le statut du français comme langue des manuels.

État de la langue des manuels universitaires

Dans l'ensemble[1], les pressions exercées pour enclencher un mouvement de francisation des manuels universitaires se justifient. En effet, il n'existe pas pour l'instant au moins un traité en langue française par cours selon les données de cette enquête. Le traité en langue française s'utilise de manière exclusive dans 45,1% des cas seulement et on s'en sert conjointement avec un ou des traités en anglais dans 19,9% des cas. En fait, au premier cycle où le manuel de base devient le principal support d'enseignement, 34.8% des traités sont uniquement en langue anglaise.

---

1. Compte tenu du taux de participation variable selon les établissements d'enseignement, seule une analyse des résultats pour l'ensemble des universités est valable.

Le traité rédigé en français s'utilise selon une fréquence décroissante dans les Sciences humaines (62,8%), dans les Arts et Lettres (59,6%), dans les Sciences de l'administration (58,9%), dans les Sciences de l'éducation (54,6%), dans les Sciences pures et appliquées (34,8%) et dans les Science de la santé (21,0%). Un usage moindre des ouvrages en langue française par les Sciences de la santé et par les Sciences pures et appliquées, laisse croire en une plus grande pauvreté des ressources que dans les autres Sciences. Toutefois, les professeurs de ces deux disciplines moins bien partagées en ressources inclinent moins que leurs autres confrères à croire à un mauvais effet de la langue d'un traité sur la qualité d'apprentissage d'un étudiant (Q. 20). Donc la carence de ressources en langue française dans les Sciences de la santé et aussi dans les Sciences pures et appliquées peut s'atténuer, voire même disparaître si nous tenons compte des attitudes positives des professeurs de ces deux familles de sciences.

En tout état de cause, on peut conclure au manque de ressources de langue française dans l'ensemble. En effet, les répondants à cette enquête estiment à moins de 29% la proportion de volumes de langue française dans les bibliothèques et cette constatation se tient en partie vu la présence prépondérante de l'anglais dans les manuels scientifiques. A ce titre, notons, comme l'ont souligné plusieurs conférenciers lors du colloque du Conseil de la langue française sur l'avenir du français dans les publications et les communications scientifiques et techniques (1 au 3 novembre 1981), la prépondérance de l'anglais dans le milieu scientifique contemporain.

Solutions pour améliorer la situation

À notre avis, les professeurs manifestent des attitudes positives face à la francisation éventuelle des manuels universitaires. De fait, la plupart des répondants à cette enquête (1 698 répondants; 80%) croient "réaliste de penser en arriver à des mesures concrètes et efficaces permettant d'améliorer, de façon significative, la situation du traité en français dans le milieu universitaire" (Q. 23)." De plus, 1 416 répondants (67%) s'intéressent à soumettre un projet pour pallier l'absence de traités en langue française dans leur secteur si la possibilité leur est offerte. Toutefois, pour ce faire, certaines conditions doivent exister comme l'augmentation des ressources matérielles et le dégagement de courte durée d'un professeur. En conséquence, voici quelques moyens privilégiés pour augmenter la production de volumes en langue française:

- création et rédaction de traités québécois;
- publication de notes de cours;
- traduction de manuels anglais;
- adoption de traités conçus et utilisés en France.

Recommandations

À n'en pas douter, la situation actuelle du français, langue des manuels universitaires, peut se corriger. Qui plus est, les professeurs eux-mêmes croient en la possibilité d'améliorations souhaitables en ce domaine.

D'après les résultats de cette enquête, nous est-il loisible de juger de la pertinence des recommandations suivantes pour orienter avec succès les mesures à prendre, ainsi:

1- Il serait souhaitable de promouvoir l'utilisation d'au moins un manuel de base en langue française par cours grâce à l'élaboration de traités québécois et à la publication de notes de cours.

2- Il faudrait prendre des mesures en vue d'une action concertée de la part du ministère de l'Éducation du Québec, du Fonds F.C.A.C. et des universités pour améliorer les conditions de production des professeurs. Ces mesures devraient tenir compte des améliorations privilégiées par les professeurs eux-mêmes, soit le dégagement de courte durée du professeur et l'augmentation des ressources humaines.

3- Il conviendrait que les organismes bailleurs de fonds continuent de souscrire à toutes les demandes de rédaction ou d'édition recevables; s'il fallait définir à court terme des priorités, celles-ci devraient s'appliquer aux Sciences de la santé et aux Sciences pures et appliquées.

4- Il importerait de créer un comité central mandaté pour la mise en place d'un mécanisme de diffusion des titres de volumes de langue française connus et consultés dans chaque discipline pour remédier aux situations inégales vécues dans les différentes universités.

ANNEXE 1

LISTE DES RÉPONDANTS

LISTE DES RÉPONDANTS

Université Laval:	Docteur Georges-Albert Bergeron Président du "Comité consultatif de la normalisation et de la qualité du français" 418-656-2025
Université de Sherbrooke:	Monsieur Pierre Collinge Président du "Comité d'aide à la qualité du français" (C.A.Q.F.) 819-565-4675
	Monsieur Daniel Croteau Secrétaire du C.A.Q.F. 819-565-4692
Université du Québec à Trois-Rivières:	Monsieur Jean-Paul Belleville Directeur du Service des relations publiques et de l'information 819-376-5320
Université du Québec à Rimouski:	Monsieur Rodrigue Hubert Directeur du Centre de documentation 418-723-1986
	Monsieur Jean Lebel Professeur au département d'océanographie 418-723-1986
Université du Québec à Chicoutimi:	Monsieur Jean-Marc Denommé Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche 418-545-5606
	Monsieur Jean-Pierre Vidal Directeur du département Arts et lettres 418-545-5606

Centre d'études universitaires dans l'Ouest Québécois:	a) Hull: Monsieur Lucien Crustin 819-770-3360 Monsieur Serge-André Thériault 819-770-3360 Professeurs au département des sciences de l'éducation b) Rouyn: Monsieur Robert Sarrazin Monsieur Salvat Etchart
Université du Québec à Montréal:	Madame Florence Juncan Adenot 514-282- 6133
Université de Montréal:	Monsieur André Clas Directeur du département de linguistique et philologie 514-343-6220
École polytechnique:	Monsieur Rémi Tougas Directeur des études 514-344-4707
École de technologie supérieure:	Monsieur André Bourdeau Directeur de la Gestion académique 514-282-7193
École des Hautes Études Commerciales:	Monsieur Denis Duquette Secrétaire général 514-343-4306

ANNEXE 2

QUESTIONNAIRE

Gouvernement du Québec
Office de la langue française
800, square Victoria
Montréal, QC
H4Z 1G8

Questionnaire
concernant la
langue des manuels
utilisés dans
l'enseignement universitaire

Automne 80

Madame,
Monsieur,

Nous vous demandons votre collaboration pour répondre à ce questionnaire qui a pour objectif de recueillir les données nécessaires à la rédaction d'un rapport sur la situation actuelle du manuel en français au niveau universitaire.

Nous vous rappelons que la clarté des énoncés a été vérifiée lors d'une préenquête. L'expérience nous a prouvé qu'environ 20 minutes suffisaient pour répondre aux 23 questions. Il est également important de bien lire les directives avant de répondre.

Les données recueillies par ce questionnaire doivent s'appliquer au cours auquel assiste le plus grand nombre d'étudiants durant ce trimestre. Veuillez remettre le questionnaire cacheté au responsable de votre université qui se chargera de nous le faire parvenir.

Votre participation nous permettra de mettre sur pied une action concertée, réaliste et efficace favorisant la conception et la réalisation de manuscrits en vue de l'édition d'ouvrages scientifiques en français qui correspondent au besoin du Québec.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Roland Piquette

Roland Piquette
Chef du service des relations
avec le monde de l'enseignement
et les ordres professionnels

RP/cp
p.j.

DIRECTIVES

LES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SONT CONFIDENTIELLES.

Pour que les questions soient interprétées de la même façon par tous ceux qui acceptent de répondre au questionnaire, nous vous donnons les définitions de certains termes utilisés:

TRAITÉ: Ouvrage principal de référence servant de fil conducteur dans la démarche d'apprentissage.

OUVRAGE DE RÉFÉRENCE: Ouvrage que l'étudiant doit consulter pour suivre le cours.

MANUSCRIT: Document pédagogique de base non publié et utilisé en tant qu'instrument de travail.

ARTICLE SCIENTIFIQUE: Article publié dans un périodique qui couvre un aspect important du cours donné.

Le questionnaire comprend 23 questions regroupées sous trois thèmes:

A- Identification du cours

B- État de la situation

C- Prévisions

Pour la majorité des questions, il vous suffit de cocher la réponse de votre choix dans la case appropriée.

Pour quelques questions, nous vous demandons d'inscrire certains renseignements supplémentaires. Veuillez autant que possible être précis et concis.

D'autres indications vous sont données à l'intérieur du questionnaire.

Ne rien inscrire dans la colonne réservée.

COLONNE RÉSERVÉE

LA LANGUE DES MANUELS

A- IDENTIFICATION DU COURS

1- Quel est le code d'identification et le titre du cours que vous donnez?
(Ex.: DRT 1109. Droit pénal général) 02 03 04 05 06 07 08

_____

2- Dans quel programme ce cours est-il inscrit?
(Ex.: B.Sc. spécialisé en mathématiques) 09 10 11

_____

NOTE: LES QUESTIONS SUIVANTES CONCERNENT LE COURS IDENTIFIÉ AUX NUMÉROS 1 ET 2.

3- A quel niveau de la formation d'un étudiant appartient ce cours?

a) 1er cycle ☐ 12
b) 2e cycle ☐ 13
c) 3e cycle ☐ 14
d) autre ☐ 15
Préciser: _____

_____

4- Quel poste occupez-vous?

a) professeur ☐ 16
b) chargé de cours ☐ 17
c) autre ☐ 18
Préciser: _____

_____

5- Depuis combien d'années enseignez-vous au niveau universitaire?

a) 0 - 5 ans ☐ 19
b) 6 - 10 ans ☐ 20
c) 11 - 15 ans ☐ 21
d) 16 - 20 ans ☐ 22
e) plus de 20 ans ☐ 23

6- Depuis combien d'années donnez-vous ce cours?

a) 1 an ☐ 24
b) 2 ans ☐ 25
c) 3 ans ☐ 26
d) 4 ans ☐ 27
e) 5 ans et plus ☐ 28

7- A combien d'étudiants avez-vous donné ce cours durant la dernière année universitaire?

a) 20 étudiants et moins ☐ 29

b) 21 - 40 étudiants ☐ 30

c) 41 - 60 étudiants ☐ 31

d) 61 - 80 étudiants ☐ 32

e) 81 - 100 étudiants ☐ 33

f) plus de 100 étudiants ☐ 34

Préciser: _____

_____

B- ÉTAT DE LA SITUATION

8- Indiquer le nombre de traités, d'ouvrages de référence, de manuscrits et d'articles scientifiques suggérés par le professeur pour ce cours.

	Français	Anglais		
Traités	☐	☐	35	36
Ouvrages de référence	☐	☐	37	38
Manuscrits	☐	☐	39	40
Articles scientifiques	☐	☐	41	42

NOTE: SI VOUS N'UTILISEZ AUCUN TRAITÉ (QUESTION 8), VEUILLEZ PASSER A LA QUESTION 14.

9- Indiquer la référence bibliographique et la langue du ou des traités utilisés pour ce cours.

Note: Les références doivent être complètes.

	Français	Anglais	
Traité 1	☐	☐	43
_____			
_____			
_____			
Traité 2	☐	☐	44
_____			
_____			
_____			
Traité 3	☐	☐	45
_____			
_____			
_____			

10- Depuis combien d'années, ce ou ces traités sont-ils utilisés pour donner ce cours?

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans et plus	
Traité 1	☐	☐	☐	☐	46
Traité 2	☐	☐	☐	☐	47
Traité 3	☐	☐	☐	☐	48

11- Les professeurs de votre département qui donnent le même cours que vous utilisent-ils, à votre connaissance, le ou les mêmes traités que vous?

a) oui ☐ 49

b) non ☐ 50

c) je ne sais pas ☐ 51

d) ne s'applique pas ☐ 52

NOTE: RÉPONDRE AUX QUESTIONS 12 ET 13 SEULEMENT SI VOUS UTILISEZ UN OU DES TRAITÉS EN ANGLAIS.

12- Existe-t-il des traités en français équivalents aux traités en anglais que vous utilisez?

a) oui ☐ 53

b) non ☐ 54

c) je ne sais pas ☐ 55

13- Quelle est la raison pour laquelle vous utilisez un traité en anglais alors qu'il existe un équivalent en français?

a) Le coût du volume français est trop élevé ☐ 56

b) Il est difficile d'obtenir le manuel en français ☐ 57

c) Votre formation vous incite à utiliser un manuel en anglais ☐ 58

d) La traduction est mauvaise ☐ 59

e) Autre ☐ 60

Préciser: _____

_____

14- A votre connaissance existe-til des manuscrits (notes non publiées) en français concernant le cours que vous donnez?

a) oui	☐	61
b) non	☐	62
c) je ne sais pas	☐	63

15- Si vous avez répondu "oui" à la question 14, ces manuscrits peuvent-ils être publiés et tenir lieu de traité ou de manuel de référence?

	Traité	Manuel de référence	
a) oui	☐	☐	64
b) non	☐	☐	65
c) je ne sais pas	☐	☐	66

16- S'il existe des manuscrits qui peuvent facilement être publiés, veuillez en donner les références précises.

Réf.: _____

_____

Réf.: _____

_____

17- A la bibliothèque, quelle est la proportion des volumes de langue française, anglaise ou autre dont le sujet se rapporte directement à votre cours?

	Français	Anglais	Autre	
a) aucun	☐	☐	☐	67
b) 1% - 20%	☐	☐	☐	68
c) 21% - 40%	☐	☐	☐	69
d) 41% - 60%	☐	☐	☐	70
e) 61% - 80%	☐	☐	☐	71
f) 81% - 100%	☐	☐	☐	72

C- PRÉVISIONS

18- Quels sont les moyens que vous favoriseriez pour pallier l'absence de traités en français? Indiquer vos solutions par ordre croissant de 1 à 5 dans les cases appropriées (le 1 signifie le plus important et le 5 le moins important).

a) Adoption de traités conçus et utilisés en France ☐ 73

b) Publication de notes de cours ☐ 74

c) Traduction d'un manuel anglais ☐ 75

d) Création et rédaction de traités québécois ☐ 76

e) Autre ☐ 77

Préciser: _____

_____

19- Tout en tenant compte de votre choix prioritaire à la question 18, seriez-vous intéressé à présenter un projet dans votre domaine si on vous en offrait la possibilité?

a) oui ☐ 78

b) non ☐ 79

Préciser: _____

_____

20- Considérez-vous que l'utilisation d'un traité dans une autre langue que la langue maternelle peut être préjudiciable à l'apprentissage des étudiants? /2

a) oui ☐ 1

b) non ☐ 2

c) je ne sais pas ☐ 3

21- Indiquer par ordre croissant de 1 à 4, les difficultés que vous éprouvez dans la conception et la réalisation de manuscrits se rapportant à votre cours et susceptibles d'être publiés (le 1 signifie le plus important et le 4 le moins important).

a) Votre motivation pour la recherche est plus grande ☐ 4

b) Une diffusion limitée des manuscrits ne motive pas à écrire et à publier étant donné le peu de rentabilité et de rayonnement qui en découle ☐ 5

c) Il y a un manque d'assistants pour l'exécution de la tâche professorale (assistant à l'enseignement, encadrement au laboratoire, etc.) ☐ 6

d) Le travail de traduction n'est pas reconnu au niveau de la tâche ☐ 7

e) Autre ☐ 8

Préciser: _____

_____

22- Selon votre expérience, sur quelles mesures devraient porter une action concertée permettant d'améliorer la situation du traité scientifique en langue française? (Indiquer l'ordre prioritaire de 1 à 4, 1 étant le plus important et 4 le moins important).

a) Dégager à court terme un professeur de son enseignement pour leur permettre de consacrer tout son temps à la mise au point d'un manuscrit. ☐ 9

b) Fournir à long terme des assistants pour réduire la tâche du professeur pendant la préparation d'un manuscrit. ☐ 10

c) Fournir des services techniques pour seconder le professeur dans la préparation d'un manuscrit. ☐ 11

d) Établir des mécanismes de concertation entre les professeurs des différentes universités donnant des cours similaires ☐ 12

e) Autre ☐ 13

Préciser: _____

_____

23- Selon vous, est-il réaliste de penser en arriver à des mesures concrètes et efficaces permettant d'améliorer, de façon significative, la situation du traité en français dans le milieu universitaire?

a) oui ☐ 14

b) non ☐ 15

Commenter: _____

_____

_____

_____

_____

ANNEXE 3

REGROUPEMENTS DES PROGRAMMES DE COURS PAR FAMILLE

I - FAMILLE DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

- Administration
- Adm. org. des ress. humaines
- Centre d'études adm. int.
- Économie
- Économie appl. à la gestion
- Économie rurale
- Finance
- Finance assurances
- Fonctions de l'entreprise
- Gestion des coop.
- Gestion des projets
- Inst. d'économie appliquée
- Management
- Marketing
- Méthodes quantitatives de gestion
- Opération et syst. de décision
- Production
- Relations industrielles
- Sc. administratives
- Sc. économiques
- Sc. comptables
- Sc. de la gestion

II- FAMILLE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

- Administration de la santé
- Allergie
- Anatomie, histologie et embryologie
- Anatomie pathologie
- Anatomie & pathologie
- Anesthésie-réanimation
- Biochimie
- Biochimie médicale
- Biologie
- Cardiologie
- Chirurgie cardio vasculaire et thoracique
- Chirurgie générale
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique
- Dentaire, prévention et communautaire
- Dentaire, restauration
- Dentisterie
- Diététique
- Ecole de réadaptation
- Endocrinologie
- Ergothérapie
- Gastro-entérologie
- Gériatrie & gérontologie
- Hématologie

- Kinanthropologie
- Maladies infectieuses
- Médecine interne
- Médecine musculaire
- Médecine vétérinaire et préventive
- Microbiologie médicale
- Néphrologie
- Neuro-chirurgie
- Neurologie
- Nutrition
- Obstétrique-gynécologie
- Ophtalmologie
- Optométrie
- Orthophonie & audiologie
- Oto-rhino-baryngologie
- Pédiatrie
- Pharmacie et pharmacologie
- Physiatrie
- Physiologie
- Physiothérapie
- Pneumologie
- Psychiatrie
- Psychologie clinique
- Psychomotricité
- Radiologie diagnostique

- Radiothérapie
- Rhumatologie
- Santé communautaire
- Sc. biologiques
- Sciences du comportement
- Sciences infirmières
- Stomatologie
- Urologie

III- FAMILLE DES SCIENCES APPLIQUÉES ET PURES

- Agronomie
- Architecture
- Architecture du paysage
- Chimie
- Construction civile
- Département des sols
- Département des vivres
- Design
- Électricité
- Étude urbaine
- Foresterie et géodésie
- Génie bio-médical
- Génie chimique
- Génie civil
- Génie électrique
- Génie forestier
- Génie industriel
- Génie mécanique
- Génie métallurgique
- Génie minéral
- Génie physique
- Génie rural
- Géologie
- Géologie et minéralogie

- Informatique
- Informatique et recherche opérationnelle
- Institut de génie nucléaire
- Mathématique
- Mathématiques appliquées
- Mécanique
- Mines et métallurgie
- Océanographie
- Pâtes & papiers
- Physique
- Sc. de la terre (arpentage, géodésie)
- Statistique
- Urbanisme
- Zootechnie

IV- FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES

- Animation
- Anthropologie
- Bibliothéconomie
- Centre de recherche en droit public
- Communication
- Criminologie
- Démographie
- Droit
- Géographie
- Histoire
- Histoire socio-politique
- Paléontologie
- Philosophie
- Psychologie
- Psycho-communication
- Psycho-éducation
- Sciences juridiques
- Sciences politiques
- Sciences religieuses
- Service social
- Sexologie
- Sociologie
- Théologie

V- FAMILLE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- Adm. scolaire
- Andragogie
- Cegep
- Certif. en techn. éduc.
- Conseiller & orientation
- Didactique
- Éduc. comparée & fond d'éduc.
- Education psysique - danse
- Éduc. pré-scol. et élém.
- Éduc. spécialisée
- Enseign. profess.
- Enseign.sec. et coll.
- Formation des maîtres
- Gérontogogie
- Mesure & évaluation
- N.P.M.E.
- Orthopédagogie
- Psycho-pédagogie
- Sciences de l'éduc.
- Sc. des loisirs
- Technologie
- Techn. éducatives

VI- FAMILLE DES ARTS ET DES LETTRES

- Anglais
- Arts plastiques
- Ecole de traduction
- Ecole des arts visuels
- Études anciens & modernes
- Études anglaises
- Études anglaises (comp. & litt.)
- Études françaises
- Études littéraires
- Études médiévales
- Français
- Histoire de l'art
- Langues modernes
- Lettres
- Linguistique
- Littérature
- Philologie
- Théâtre
- Traduction

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE/3

COLLABORATION/5

INTRODUCTION/7

CHAPITRE I/11

Aspects méthodologiques

CHAPITRE II/21

L'état actuel de la situation de la langue des manuels universitaires utilisés

CHAPITRE III/41

Les attitudes et les perceptions des enseignants concernant la francisation possible des manuels universitaires

CONCLUSION/53

ANNEXE 1/57

Liste des répondants

ANNEXE 2/61

Le questionnaire

ANNEXE 3/81

Regroupements des programmes de cours par famille

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

Tableau	Titre	Page
1.1	Taux de participation selon l'établissement	13
1.2	Distribution de l'échantillon par établissement et selon la famille du cours enseigné	17
1.3	Distribution de l'échantillon selon le niveau du cours	18
1.4	Distribution de l'échantillon selon le poste occupé	19
1.5	Distribution de l'échantillon selon le nombre d'années d'expérience d'enseignement	20
2.1	Raisons d'utilisation d'un traité anglais	23
2.2	Langue des traités selon l'université concernant la famille des Sciences de l'administration	28
2.3	Langue des traités selon l'université concernant la famille des Sciences de la santé	29
2.4	Langue des traités selon l'université concernant la famille des Sciences appliquées et pures	30
2.5	Langue des traités selon l'université concernant la famille des Sciences humaines	31
2.6	Langue des traités selon l'université concernant la famille des Sciences de l'éducation	32
2.7	Langue des traités selon l'université concernant la famille des Arts et des Lettres	33
2.8	Proportion de volumes français par établissement	39

Tableau	Titre	Page
3.1	Les précisions sur la possibilité des enseignants de réaliser un traité en français	44
3.2	Les difficultés de rédaction des manuscrits	46
3.3	Solutions au problème de l'absence de traités en français	48
3.4	Améliorations suggérées quant à la situation du traité scientifique en langue française	51

Graphique	Titre	Page
2.1	La langue des manuels utilisés	22
2.2	La langue des traités selon la famille	26
2.3	La langue des traités selon le niveau du cours	35
2.4	La langue des traités selon le poste occupé	36
2.5	La langue des traités selon l'expérience de l'enseignement universitaire	37